

3.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Dachy Valérie (coordonateur(trice)) ;Labate Simon ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement développe plus avant le niveau intermédiaire (début du deuxième degré) et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau intermédiaire (poursuite et fin du premier degré) LNEER1333 ou un cours de niveau équivalent (niveau B2- du CECRL pour la compréhension à l'audition, niveau B2 pour la compréhension à la lecture, niveau B1 pour l'expression orale et niveau B1- pour l'expression écrite).
Thèmes abordés	Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Cette UE a pour objectif de développer les aptitudes réceptives (compréhension à l'audition et à la lecture) et productives (expression orale et écrite). L'expression orale y occupe une place importante !</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre en détail des textes factuels sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études ainsi que de comprendre des articles sur des problèmes contemporains et de saisir la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. <i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Compréhension à l'audition</p> <p>• Individuelle</p> <p>2 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard.</p> <p>• Interactive</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études. <i>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression orale</p> <p>• Individuelle</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de faire une présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études, de développer son point de vue sur un sujet d'actualité et d'expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p> <p>• Interactive</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de communiquer avec un bon contrôle grammatical et avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation/ discussion avec des locuteurs natifs soit possible à condition que le sujet en soit familier ou relatif au domaine d'études. <i>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression écrite</p> <p>4 A la fin de cette UE l'étudiant est capable d'écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé et d'écrire de petits rapports factuels et descriptifs en y ajoutant une brève opinion personnelle. <i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p>

Code

- 5
- Consolidation et élargissement du vocabulaire
 - Consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones).

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Les étudiants auront du travail à faire à domicile avant chaque séance de cours dans le but de les faire progresser dans les différentes compétences et ce, tout au long de l'année.</p> <p>Concrètement, l'évaluation prendra la forme suivante :</p> <p>Premier quadrimestre (25% du total de l'année)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 points seront attribués à la réalisation des tâches demandées en cours de quadrimestre dans le respect des consignes. • L'évaluation écrite se déroulera en fin de quadrimestre. Elle portera sur <ul style="list-style-type: none"> -le vocabulaire thématique du syllabus, -la grammaire, -l'expression écrite, -les thèmes abordés au cours. <p>Plus d'informations concernant le type de questions seront données au cours.</p> <p>Ce partiel comptera pour 18 points sur les 20 du Q1.</p> <p>Deuxième quadrimestre (75% du total de l'année)</p> <p>Au Q2, l'étudiant-e sera évalué-e sur base des tâches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présentation d'un travail de groupe relatif au domaine de la communication OU la participation au projet Tandem avec la KULeuven. (4 points) <p>Projet vidéo : en binôme, les étudiants-es présenteront en classe un sujet (dont le thème sera dévoilé par l'enseignant-e en début de cours) à l'aide d'une vidéo de 5 minutes et d'un fichier PowerPoint, Prezi ou Genial.ly. Les étudiants seront évalués sur le contenu et la langue, mais également sur l'originalité de la vidéo et de la présentation ainsi que sur le respect des consignes.</p> <p>OU</p> <p>Projet Tandem : travail réalisé en binôme avec un-e étudiant-e de la KULeuven.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oral (7 points) <p>L'évaluation orale individuelle se déroulera en session de juin et portera sur</p> <ul style="list-style-type: none"> • une discussion basée sur le contenu d'un dossier de presse documenté de 4-5 pages (différentes sources : article(s) récent(s), interviews, reportages, portant sur un des thèmes du syllabus ou un thème lié à la communication) réalisé par l'étudiant-e et remis en semaine 13 au plus tard à l'enseignant-e sur un support précis, • une discussion sur les autres sujets abordés au cours (thèmes/vidéos/projet/...) • Ecrit (7 points): l'évaluation écrite se déroulera la dernière semaine du quadrimestre. Elle portera sur <ul style="list-style-type: none"> -le vocabulaire thématique du syllabus -la grammaire, -la compréhension à l'audition, -la compréhension à la lecture -l'expression écrite. <ul style="list-style-type: none"> • 2 points seront attribués à la réalisation des tâches demandées en cours de quadrimestre dans le respect des consignes. <p>Rappel :</p> <p>Le partiel écrit portant sur la matière du Q1 sera à re-faire obligatoirement au Q2 en fin de quadrimestre si la note obtenue pour le cours en janvier était inférieure à 10/20 ou si l'étudiant-e ne l'avait pas présenté (absence, note de présence, maladie, accident, ...).</p> <p>Session d'août-septembre</p> <p>Les étudiants-es présentant l'examen lors de cette session devront passer :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un examen écrit portant sur la matière de toute l'année. (13 points) <p>ET</p> <ul style="list-style-type: none"> -un examen oral obligatoire similaire à celui de juin. (7 points) <p>Toutefois, l'étudiant-e ayant présenté l'oral en juin et obtenu au moins 10/20 à celui-ci peut décider</p> <ul style="list-style-type: none"> • de conserver sa note d'oral de juin. Il-elle ne présente alors que l'écrit lors de cette session et l'enseignant-e reporte la note obtenue à l'oral en juin par l'étudiant-e dans le calcul de la note finale. • d'abandonner sa note d'oral de juin et de représenter l'oral lors de cette session en vue de l'améliorer. Il-elle s'inscrit alors à l'oral sur Moodle. La note obtenue lors de cette session d'août-septembre sera dès lors la note qui sera validée pour l'évaluation orale de cette session. <p>La-les note-s d'évaluation permanente ne sera-eront pas prise-s en compte lors de cette session.</p> <p>La présence au cours est obligatoire. Si l'enseignant-e le juge utile, il-elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72)</p> <p>Pour toute absence à une partie d'évaluation orale ou écrite, une note d'absence (A) sera remise pour la totalité de l'évaluation du cours.</p>
--	--

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études. Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités réceptives : textes écrits et oraux (multimédia) accompagnés d'exercices de compréhension. • des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations) et écrite (rédaction de mémos, de notes, ...) • présentation d'un travail de groupe relatif au domaine de la communication. <p>Les activités du cours requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant (exercices, étude de vocabulaire, ...).</p> <p>Méthodes d'enseignement</p> <p>En fonction de la situation sanitaire, le cours se donnera soit en présentiel, soit sur Teams. Le cours se donnera à hauteur de deux heures toutes les deux semaines.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études. Pour chaque thème les compétences productives et réceptives sont exercées afin de consolider et d'étendre la maîtrise du vocabulaire et des structures.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>https://moodleucl.uclouvain.be/</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus du cours : LNEER2433 - Nederlands voor communicatiewetenschappen - Intermediair niveau - Begin deel 2 • Moodle (plate-forme e-learning)
<p>Autres infos</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en groupes de max. 20 étudiants (dans la mesure du possible) • L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel aux heures de bureau • Heures présentiels : 30 heures à raison de 2h/sem, toutes les deux semaines • Travail autonome : 60 heures
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		